

La Croix

33, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

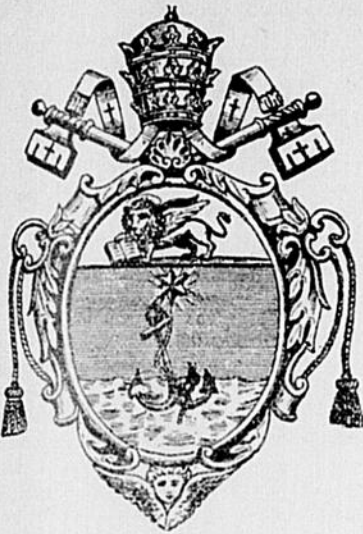
Boîte de Poste 2175

Journal Catholique et Indépendant publié à Montréal

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

Afin de faciliter la propagande de la Croix nous avons établi des conditions spéciales.
D'hui au 1er janvier prochain, nous acceptons, à une piastre (\$1.00), pour la première année, tous les abonnements nouveaux qu'on nous enverra.

PENSÉE DU JOUR
Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.
LÉON XIII.



LETTRE DE PIE X A S. E. LE CARDINAL-VICAIRE

AU SUJET DES PRÊTRES ÉTRANGERS SEJOURNANT DANS ROME

Le désir très vif de voir dans Notre chère Rome le clergé resplendir de plus en plus par la sainteté de la vie et par une discipline bien réglée. Nous a conduit plus d'une fois, Seigneur cardinal, à vous adresser Notre parole, confiant à votre zèle et à votre prudence l'emploi des moyens propres à obtenir le but poursuivi. Maintenant le même désir attire Notre attention sur cette partie du clergé, qui des divers diocèses d'Italie et même de l'étranger afflue dans cette métropole. Notre prédécesseur, Léon XIII, de sainte mémoire, porta sur ce sujet de très sages dispositions, surtout par le décret émané par son ordre du cardinal-vicaire, le 19 juillet 1890, et par le décret de la Sacrée Congrégation du Concile du 22 décembre 1894. De même que, dans la suite, l'expérience, pour rendre ces lois plus efficaces, y a suggéré d'opportunes modifications, de même, aujourd'hui, confirmant en partie ou bien modifiant, selon qu'il est nécessaire, les susdites dispositions, Nous établissons ce qui suit :

1o Les prêtres des autres diocèses qui désirent établir leur séjour à Rome d'une manière stable devront d'abord envoyer leur demande au cardinal-vicaire avec les pièces nécessaires à l'appui, avec surtout le consentement explicite de l'Ordinaire. Celui-ci devra exprimer son jugement sur les motifs qu'on apporte pour obtenir la faveur de séjourner à Rome, mais Nous Nous réservons exclusivement à Nous-même le pouvoir de concéder la permission demandée.

2o Les prêtres des autres diocèses qui viennent à Rome pour y séjourner quelque temps doivent aussitôt se présenter aux bureaux du Vicariat pour y produire la *Dicessit* de leur évêque. Dans cette pièce devra être expressément déclaré le motif de la venue à Rome et le temps concédé pour y séjourner.

Pour les diocèses d'Italie, ce temps ne pourra pas dépasser trois mois, et pour ceux de l'étranger six mois. Toutes les fois qu'une prolongation sera nécessaire, elle devra être demandée directement à l'Ordinaire.

3o Ces prêtres devront encore obtenir du cardinal-vicaire l'approbation du domicile qu'ils auront choisi dans Rome.

4o A ceux qui ne se soumettraient pas à ces dispositions, on devra interdire absolument la célébration de la Messe dans cette auguste métropole, en informant de cette mesure les Ordinaires respectifs.

5o Pour éviter le danger que des prêtres séjournant à Rome provisoirement ne prennent des emplois qui exigent un

sejour stable ou long, Nous voulons que les prêtres étrangers — comme c'est établi pour les prêtres appartenant au clergé romain — ne puissent être admis à des concours d'aucune sorte, ni obtenir emplois, bénéfices ou quelque autre occupation que ce soit, sans le consentement explicite du Vicariat.

6o Si ce consentement faisait défaut, on devrait tenir pour non avenues et de nul effet tant les admissions à un concours quelconque que les nominations à des bénéfices, à des charges ou à quelque autre emploi que ce soit.

7o Ces dispositions doivent valoir dans tous les cas et pour toutes les autorités sans en excepter aucune, même pour celles à qui seraient dus des égards très spéciaux.

8o Quant aux prêtres des autres diocèses qui demeurent actuellement à Rome, vous permettrez de rester, Seigneur cardinal, à ceux qui, ayant ici un bénéfice ou une charge ecclésiastique proprement dite, s'y trouvent déjà — du consentement de leur Ordinaire et sans avoir donné motif à des observations sur leur conduite — depuis au moins dix années, non compris le temps de leurs études. Les autres devront retourner dans leurs diocèses ou se procurer ailleurs une occupation, avec le consentement de leurs évêques.

Dans la certitude que Nos ordres seront exécutés avec exactitude, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, Seigneur cardinal, et à tout le clergé et peuple de Rome la bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 6 août 1905.

PIE X, PAPE

LA GRANDE MALADIE DU SIECLE

La grande maladie de notre temps est la lâcheté. Toutes les audaces viennent de là et elles iront loin. Qui ne résiste pas, quand il s'agit de la cause de Dieu est complice. Nous subissons d'effroyables malheurs. Le temps vient où il n'y aura d'heureux que ceux qui voudront souffrir....

LOUIS VEUILLOT.

"Cruce et aratro"

Par la croix et la charrue nos pères ont semé sur cette terre canadienne une "semence immortelle," par la croix et la charrue, si nous voulons être dignes de nos aïeux, nous devons continuer et couronner l'œuvre qu'ils ont si bien commencée.

Lorsque Cartier débarqua pour la première fois sur nos rivages, il y planta une croix. Ce fut son premier acte. Il était saint, il était grand. Il accusait l'état d'esprit religieux de nos ancêtres.

Lorsque Champlain eut pris possession de Stadacona, l'on y vit le colon à côté du missionnaire mettre tous deux en terre ce qu'on pourrait appeler la semence de la patrie canadienne française. L'un l'a arrosée de ses sueurs en la travaillant de ses mains rustiques, l'autre l'a arrosée de son sang en portant l'Évangile aux peuplades indigènes. Et cette semence, bénie par le Très-Haut a germé. Et la moisson est belle, brillante, superbe. Elle passe les espérances de ceux qui en ont mis la semence en terre.

Il y a bien quelques parties du champ où les mauvaises herbes sont venues, mais, nous croyons qu'avec l'aide de la Providence, cette ivraie ne pourra facilement prendre la place du bon grain qui pousse à profusion. Cependant, ne soyons pas trop confiants; travaillons à

en extirper ces mauvaises herbes afin de donner à la moisson toute sa beauté et toute sa richesse.

Les derniers échos du grand congrès de colonisation, tenu à Saint-Jérôme, cette semaine, sous la présidence d'honneur de Mgr l'Archevêque de Montréal, ne nous sont pas encore parvenus, mais nous en avons entendu assez pour dire que là aussi la croix et la charrue se sont donné la main pour travailler à la paix, à la grandeur et à la prospérité de la province de Québec.

En effet, pendant trois jours, nous y avons vu les représentants de l'Église à côté de ceux de l'État, travailler de concert à la grande œuvre de la colonisation.

Les journaux quotidiens ont donné les détails de ces assises éminemment patriotiques. Nous ne croyons pas devoir les reproduire ici. Cependant, nous avons pris note de tout ce qui y a été dit et fait, et, à l'occasion, nous rappellerons aux intéressés, à ceux qui ont en mains l'œuvre de la colonisation, les résolutions qui y ont été prises et les promesses qui y ont été données.

En attendant, ce nous est plaisir de témoigner des espérances que nous fondons en l'hon. J.-B. Prévost, pour faire passer dans la réalité les divers projets de colonisation qui ont été étudiés par les membres du congrès, c'est-à-dire :

1o La terre libre aux colons libres.

2o Établir pour les colons des réserves de bonnes terres, d'une étendue suffisante pour former une paroisse, ou partie de paroisse ou municipalité, dans lesquelles réserves, le gouvernement ferait ouvrir des chemins en quantité suffisante pour permettre l'accès à tous les lots; inviter le gouvernement à créer des maisons de refuge, pour les colons dans les dites réserves et à nommer des guides compétents, pour faciliter leur établissement, non seulement dans les dites réserves, mais aussi partout où le besoin s'en ferait sentir.

Ces réserves destinées exclusivement aux colons doivent autant que cela se peut être boisées, afin que ceux-ci, en défrichant leurs terres, puissent en tirer immédiatement quelques revenus pour subvenir à leurs dépenses.

3o Faire exécuter rigoureusement la loi réglementant la coupe du bois par le marchand de bois.

4o Faire des chemins, afin de faciliter au colon l'accès à sa terre et aux villages voisins où il a besoin d'aller pour écouler ses produits ou pour s'approvisionner. Et à cette fin le gouvernement de la province est invité à ne dépenser les deniers votés annuellement par la Législature pour les chemins de colonisation, que pour les chemins considérés utiles à la colonisation, et auxquels nul intéressé n'est en état de pourvoir.

5o Modifier la loi 60 Victoria, chapitre 27, intitulée "loi modifiant la loi concernant la promotion des colons et l'établissement de *homesteads*, de façon à permettre au colon qui a obtenu un *homestead* de l'hypothéquer pour une avance actuelle, aux mêmes conditions et avec les mêmes formalités que pour la vente et l'aliénation desdits *homesteads*, et de façon à se procurer à des taux raisonnables d'intérêt l'argent dont il peut avoir besoin pour continuer le développement de son patrimoine pour son plus grand avantage et celui de la colonisation dans cette province.

6o Le ministre de la colonisation devrait avoir à son entière disposition un domaine colonisable et qu'il pourrait lui-même octroyer aux colons de bonne

foi sans être obligé de passer par les bureaux du ministre des Terres de la Couronne

7o Grouper autant que possible les colons, parce que leur isolement dans la forêt les décourage.

8o Rapatrier les nôtres des États-Unis, surtout ceux qui sont récemment émigrés, et travailler à l'immigration étrangère qui a jusqu'ici été fort négligée.

9o Consacrer une partie des \$50,000 votées à la dernière session de la législature pour promouvoir l'instruction élémentaire, aux écoles des colonies pauvres actuellement établies, ainsi qu'à celles des futures colonies.

Voilà les grandes lignes tracées par le congrès. Nous reviendrons sur ces divers sujets.

Malgré le peu d'espace dont nous disposons, nous ne pouvons cependant pas résister à la tentation de publier aujourd'hui de larges extraits de l'éloquent discours que Sa Grandeur Mgr Bouché prononça devant un auditoire nombreux et enthousiasmé par la parole vibrante de notre vénéré Pasteur, à la séance générale du 23 novembre :

"Comme je vous le disais hier, Messieurs, nous avons uni nos efforts à ceux des laïques. Vous et nos prêtres, les évêques et le gouvernement, travaillerons vers le même but, et c'est en unissant nos efforts et nos travaux que nous arriverons au succès qui doit couronner notre œuvre patriotique et sainte de la colonisation.

"Patriotique, car c'est la vie même de notre Patrie canadienne que nous voulons conserver.

"A ceux de vous, messieurs, qui n'ont pas été témoins du magnifique spectacle que présentait ce matin, notre église paroissiale, je veux décrire cette scène. Votre ministre, vos députés, les délégués de ce congrès, étaient venus prier avec moi pour l'œuvre que nous poursuivons.

"Agenouillés, ils demandaient au ciel sa protection pour leurs travaux et j'ai demandé à Dieu de les éclairer, de les conduire et de nous donner à tous la force de mener à bien notre patriotique entreprise."

"Les évêques se sont occupés de la colonisation. Ils y ont consacré leur temps et leur savoir. Dans leurs conciles ils ont fait des études approfondies des questions qui nous occupent, et, avec l'aide de leurs prêtres ils vous ont aidés et ils ont fait leur possible pour vous protéger.

"C'est là une des raisons invoquées par moi quand j'ai demandé à Notre Saint-Père, le morcellement de notre diocèse de Montréal pour former celui de Joliette. Je lui ai dit les besoins qu'avaient les prêtres de la région et les colons de sentir près d'eux la protection d'un pasteur. Il fallait créer de nouvelles paroisses, ouvrir de nouveaux cantons et il fallait rapprocher le pasteur de son troupeau.

"Un prêtre énergique et dévoué, de ce dévouement sans bornes de la jeunesse, s'est chargé de cette œuvre. Il a pris ce siège apostolique et vous connaissez déjà le résultat de ses travaux."

Après un éloquent éloge de Mgr Archambault, Sa Grandeur continua :
"Un laïque disait un jour (ceci me revient au sujet des demandes de chemins de fer), qu'un évêque vaut bien un chemin de fer. Pour ma part je suis convaincu que Mgr Archambault vaut au moins deux chemins de fer.

"Le ministre vous le disait tout à l'heure, il vous l'a dit hier : "Le colon va où est la croix." Il se déclare incapable de faire de la colonisation sans la religion. Mais outre la religion, il lui faut des écoles. Il en fallait dans le diocèse de Joliette, et je me rappelle toujours avec émotion une petite, oh bien petite école ! à Notre-Dame de la Merci. J'avais fondé cette école, et ce n'est pas sans émotion que je l'ai vue quitter mon diocèse. Il n'y avait pas beaucoup d'élèves, vingt familles seulement habitaient la paroisse, mais le

dévouement de la petite maîtresse d'école était aussi grand que son école était petite !

"Nous ne pouvons pas faire de la colonisation seule, pas plus que vous ne pouvez en faire sans nous. Donnons-nous donc la main, comme nous l'avons fait jusqu'ici, et nous réussirons."

"Voici ce qu'à votre demande je me permets de suggérer. La colonisation par groupements, d'abord. Dans le passé les colons ont été éparpillés et leurs forces se sont dépensées inutilement. L'effort sur trop de points à la fois ne saurait donner de résultats."

"Il faut donc établir des ressources pour les colons, mais cet établissement ne doit pas se faire à la légère. Les terres devront être examinées, classifiées et, comme l'ont demandé plusieurs orateurs, les chemins seront faits par le gouvernement. Non seulement le chemin du colon, mais aussi le chemin de fer, et, je récite encore les paroles d'un orateur d'hier : "La locomotive passera avant le colon." C'est par ces moyens que vous assurerez à nos fils le domaine qu'ils possèdent, c'est par là que vous permettrez l'expansion de notre race, c'est en suivant cette méthode que vous assurerez le triomphe de notre langue et de notre religion."

"Mais, si vous pensez au colon, pensez aussi à son curé. Il ne faut pas oublier cet humble qu'on nomme curé ou desservant, mais dont le vrai nom est missionnaire. Les missionnaires sont les apôtres de ces régions nouvelles. Souffrant de l'isolement, de la séparation et souvent de la faim, ils continuent néanmoins leur tâche apostolique, sans se rebuter, sans se décourager. Leurs réclamations sont des exhortations, et leurs murmures sont des prières.

"Combien j'en ai vu mettre eux-mêmes la main à la charrue, aider de leur travail manuel ceux qu'ils soutenaient de leur courage spirituel !

"Les colons nous viennent du monde entier, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie nous envoient des émigrants. Notre province fournit sa part et la meilleure !

"On a parlé du rapatriement de nos frères des États-Unis. On a offert divers moyens de provoquer ce rapatriement, mais j'ai peur que ces moyens réussissent peu. Les Canadiens de États-Unis ne reviennent pas et ne reviendront pas nombreux au pays.

"Pour tous ces colons, pour ces éléments divers qu'il faut unifier il faut des écoles.

"Des écoles ! Oh ! messieurs, sur cette question ne nous divisons pas plus que sur les autres, soyons unis comme nous le sommes pour la colonisation. Ne nous divisons pas ici si nous voulons nous unir là-bas. C'est d'ici que vient la division, c'est au cœur même de notre pays qu'elle se préche.

"Un journal prêche la campagne contre notre système d'éducation. Il demande la "centralisation des écoles." On critique notre système scolaire pour des raisons que je ne connais pas... On demande une enquête. Mais pourquoi cette enquête ? Ya-t-il un mystère ? Il n'y en a pas. Sommes-nous dans un pays de barbares... On a osé écrire "Honte à notre Province !"

"Ceux qui ont écrit cela ne sont pas canadiens français ou, s'ils le sont, ils ne méritent pas de l'être. Nous avons travaillé pour l'éducation du peuple, nous y travaillons tous les jours et on vient nous dire ensuite que le système est une honte pour notre province !

"Nous savons bien ce qui manque à l'école ; nos instituteurs et institutrices ne sont pas assez payés, etc. Mais sachons reconnaître que nous nous dévouons, que nous passons par les paroisses, encourageant l'instruction de toutes façons, et disons nous que la cause du retard dont nous souffrons est plutôt due aux luttes que nous avons eu à soutenir, aux obstacles de toutes sortes que nous avons eu à vaincre, qu'à notre indifférence ou à notre négligence. Je récite ce qu'un conférencier a dit tout à l'heure :

"Ah ! messieurs, je vous prends à témoin de ma protestation. Vous savez ce que nous avons fait. Nous n'avons pas voulu révolutionner ou démolir, mais

ous accomplissons tous les jours des réformes graduelles.

"Tous les ans, nous convoquons les institutrices en congrès et aux maîtresses d'écoles réunies nous donnons des conseils, nous les aidons et nous les encourageons..."

L'honorable M. Tarte ayant dit qu'il voudrait que les évêques eussent des salons comme les ministres afin de leur permettre de faire face à toutes les exigences de la vie sociale et faire honneur à leur haute position. Mgr Bruchési lui répond :

"Nous ne demandons pas d'argent. Nous n'en avons pas besoin. Celui que vous nous donnez, nous le remettons à vous ou aux pauvres. Nos prêtres n'ont pas comme vous des familles à faire vivre. Ils n'ont pas les obligations de famille qui vous incombent. Leur famille c'est celle des pauvres, leurs obligations ce sont les sacrifices qu'ils font tous les jours. Voilà pourquoi, mes sieurs, il est souverainement injuste de porter contre eux les accusations qui sont portées par des personnes mal renseignées ou mal intentionnées.

"Dans la colonie nouvelle, nous mettrons l'église et l'école, mais pour la gloire de Dieu, nous n'y mettrons pas la buvette.

"Nous ne mettrons pas dans notre colonie, cette buvette qui serait le point de départ de tant de ruines physiques et morales. Nous n'y mettrons pas ce pourvoyeur de prison et de pénitencier, cette école de vice ! Je vous le demande à tous, travaillons à la suppression de cette buvette qui causera la ruine des familles..."

Ont aussi adressé la parole, à ce mémorable congrès, plusieurs autres orateurs distingués qui ont traité des sujets divers mais touchant tous à la colonisation.

Ainsi, M. l'abbé Eugène Cramillon, fondateur et directeur de l'orphelinat agricole de Paspébiac, a recommandé l'immigration des français. Il dit que jusqu'ici on n'a pas su faire un recrutement judicieux de colons français et il a indiqué le moyen d'en obtenir de bonnes recrues : 1^o Visite personnelle aux personnes que l'on veut attirer au Canada ; 2^o placement plus avantageux de ces émigrants.

Nous devons dire, ici, que l'immigration française ne doit pas tenter les apôtres de la colonisation pour diverses raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici. Nous préférons l'immigration des belges. Ceux-ci font d'excellents colons.

L'hon. M. Tessier, après avoir parlé des services que sont appelées à rendre les sociétés de colonisation, et de la possibilité de rapatrier une partie de nos compatriotes qui sont aux Etats-Unis, fait une critique de la manière un peu trop cavalière dont a été traité à la récente exposition de Liège le représentant de la société de colonisation du Lac Saint-Jean, par les officiers du gouvernement fédéral, qui lui ont systématiquement refusé la permission de se tenir dans le pavillon canadien et d'y faire la distribution des brochures françaises qui avaient été préparées avec beaucoup de soin par le gouvernement de Québec

"Je suis de plus informé, ajouta l'hon. Tessier, que, dans ce pays de Belgique, où se parle notre langue française, on a été étonné de trouver en la personne du commissaire en chef du Canada un homme incapable de parler un mot de français."

Ce fait doit nous avertir que nous n'avons rien de bon à attendre du gouvernement fédéral.

D'autres orateurs suivent : M. l'abbé Corbeil, curé de l'Ascension ; M. l'abbé Labulippe, curé de Pembroke ; M. l'abbé Beauchamp ; l'hon. Tarte ; le sénateur Casgrain ; l'hon. Rhéaume, d'Ontario ; M. Girard, M.P.P. ; M. J. Kelly, M. P.P. ; le Dr L. P. de Grandpré ; M. Gustave Boyer, M.P. ; M. C. J. Maguan ; M. J. C. Chapais ; M. Nazaire Lovasseur et M. J. E. Archambault.

Maintenant, il nous reste à espérer que le gouvernement actuel de la province de Québec ne passera pas outre les desirs de ce congrès, comme l'a fait son prédécesseur à l'égard du grand congrès de colonisation qui a eu lieu à Montréal il n'y a pas encore longtemps.

J. B.

Point n'est besoin de dire toujours du nouveau. Il faut répéter très souvent les choses vraies

WINDHORST.

Une propagande criminelle et antisociale

Quand un peuple prend le chemin de la décadence, il ne s'arrête souvent que lorsqu'il est tombé dans la fange du paganisme et de la barbarie.

La France a officiellement renié son Dieu. Elle a rejeté le Christ en le blasphémant. Après avoir chassé de la patrie ses meilleurs fils, après avoir fermé les hôpitaux où la charité faisait jeter sur le sol français une rosée divine qui le purifiait aux yeux de Dieu ; après avoir fermé les écoles catholiques et les cloîtres où les âmes les plus pures de la France se consumaient en holocauste pour attirer sur leur patrie les bénédictions d'en Haut ; après avoir désorganisé l'armée et dit qu'il n'y avait plus de patrie, la France anti-chrétienne veut maintenant briser les liens sacrés qui unissent les époux. Plus de famille, crie-t-elle ! L'amour libre !

A Paris, deux hommes de lettres, bien connus, les frères Victor et Paul Marguerite font dans ce sens une campagne acharnée dans la presse, par les livres et par le théâtre ; le public a beau se révolter et faire tomber les pièces au bout de quelques représentations ; il a beau délaissier les livres, la presse le force à lire, et l'œuvre de destruction de la famille s'infiltré par le mauvais journal au foyer même de la famille.

"Nous demandons, disent les frères Paul et Victor Marguerite, que le divorce puisse être prononcé sur le consentement mutuel." Le mariage ne sera plus qu'une rencontre d'aventure entre deux êtres ; l'affaire de se dire : Bonjour, bonsoir.

"Nous réclamons le divorce par la volonté d'un seul." Le mariage sera comme les grands magasins où "on rend l'objet qui a cessé de plaire".

"On s'étonne cependant dit la "Croix", de Paris, de la troisième demande de MM. Marguerite, à savoir : "que les causes du divorce soient élargies". De causes de divorces ? mais il n'en sera plus besoin, puisque le consentement des époux ou la volonté de l'un d'eux suffira à faire prononcer le divorce !

MM. Marguerite, qui, disent-ils, poursuivent le bonheur des gens, verront alors plus de larmes arrachées par le divorce que les dissentiments du ménage n'en ont jamais fait couler.

Qu'est-ce donc que le divorce, pour l'homme comme pour la femme, mais surtout pour la femme, qu'est-ce donc, sinon la vie brisée ? Et la menace sera toujours suspendue sur les époux ! Entre eux plus de projets d'avenir, car d'avenir pour des époux qu'une discussion vive, qu'un mouvement d'humeur, qu'une pensée mauvaise mais fugitive, suffit pour séparer à jamais, des projets d'avenir il n'y en a pas.

Le mari et la femme ne pourront même plus en former pour leurs enfants, car, qui sait s'ils les élèveront en commun ? Qui sait s'ils ne se les disputent pas ? Qui sait si les enfants, prenant parti pour l'un, ne seront pas les ennemis de l'autre ?

On veut se passer de Dieu, on veut se passer de l'Eglise : Le solennel et définitif "Quos Deus conjunxit homo non separet" est méprisé ; et alors il n'y a plus rien qui serve de frein aux colères ni aux caprices, ni aux désirs, ni aux passions ; il n'y a plus rien qui protège le foyer ; il n'y a plus de famille. Il n'y a plus que l'union libre, où chacun s'en tire comme il peut de l'existence.

Les intellectuels qui poursuivent ce beau résultat comme un progrès ne voient-ils pas qu'ils donnent du pied dans la société en même temps que dans la famille ? Ils font les affaires des anarchistes et des apaches, qui d'ailleurs les ont devancés dans leur fameux progrès. Seulement ceux-ci simplifient encore la procédure de la rupture : ils se servent du couteau qui souvent ne tue pas plus sûrement que le divorce.

On voit combien l'entreprise est redoutable. Eh bien, une société sans Dieu n'est pas capable de résister à ces assauts furieux."

Nouvelles de Rome

On vient de publier le recensement général de toute l'Italie, fait le 1^{er} janvier 1901, dès les premières heures du siècle nouveau ; les résultats qui concernent la Ville Eternelle sont intéressants.

Elle comptait ce jour-là dans son sein 462,789 habitants, qu'on a répartis d'après la religion qu'ils ont déclarée.

On pouvait affirmer sa foi sans s'exposer au martyre, et cependant il s'est trou-

vé 5,231 personnes qui n'ont pas voulu répondre au sujet de leur religion.

2,689 ont avoué n'avoir aucun culte ; ce sont des âmes bien à plaindre.

Les protestants sont arrivés au chiffre de 5,003. On sait l'ardente propagande qu'ils ont entreprise depuis 1870 pour se conquérir une place dans la ville de Pierre. Seize temples ont été créés.

Ils représentent dit la *Vérité française*, toutes les gradations du protestantisme.

Nous avons l'union chrétienne apostolique baptiste qui a deux églises ou temples, trois salles chrétiennes et une école de théologie. Il y a, en face du pont Saint-Auge, une église évangélique italienne ; à un angle de la via Nazionale, un temple vaudois ; en face du palais du cardinal-voivoe, une église évangélique méthodiste. Sur la via Nazionale se trouve, en belle position, l'église de Saint-Paul qui appartient à l'Amérique ; elle a un clocher avec carillon, et son ornementation intérieure la fait tellement ressembler à une église catholique que souvent des prêtres étrangers y vont pour faire leur visite au Saint Sacrement. Dans la via Babuino, quartier des étrangers, est une église anglicane ; l'Allemagne a son temple au palais Caffarelli, qui est la résidence de son ambassadeur près le Quirinal. Sur la place Saint-Sylvestre il est une modeste église anglaise ; une église méthodiste américaine plus grande et plus belle se trouve sur la via Venti Settembre, et la même rue a encore une église presbytérienne.

Quel a été le résultat de cet effort considérable ? En 1870, il y avait à Rome 4,000 protestants ; l'augmentation est donc seulement de 2,000, alors que la population de la ville a doublé. De plus, dans ce nombre de 2,000, sont compris tous les protestants étrangers qui étaient de passage le 1^{er} janvier 1901 à Rome. Or, c'est l'époque où Anglais et Allemands sont le plus nombreux. Dans ce nombre sont encore compris tous les pauvres gens qui se disent protestants pour avoir du travail, qui vont chanter le cantique au temple, puis récitent le chapelet le soir chez eux et assistent à la messe catholique le dimanche. Situation déplorable sans doute, mais qui réduit le nombre des vrais protestants à 5,000 environ.

Les Juifs sont en plus grand nombre : 7,121 se sont déclarés fils de la Synagogue. En réalité, ils sont plus encore, et parmi les 5,231 qui ont refusé de dire leur religion, il y a beaucoup de Juifs qui, dispersés dans les divers quartiers de la ville pour y faire leur petit ou leur gros commerce, ont pensé qu'à se faire connaître ils ne gagneraient rien.

Le nombre des catholiques a augmenté dans les mêmes proportions que la ville ; ils sont les 95,5 pour 100 de la population, comme en 1870.

Rome est donc bien toujours la cité catholique.

Une mère douloureuse

— Non, je ne prierai plus !... Il a été trop méchant pour moi, ce bon Dieu dont on me parlait dans le temps, au catéchisme, puisqu'il a laissé mourir mon pauvre petit Félix, mon fils, mon enfant, qui était ma seule raison de supporter cette geuse de vie... Dire que, pendant sa maladie, j'ai essayé de me rappeler toutes les mémoires qu'on m'a apprises autrefois, quand j'allais chez les Sœurs... La scarlatine me l'a tué tout de même, mon Félix, et tout à l'heure, on l'a mis dans le trou, au Champ des Navets... Mon cher petit garçon, il n'avait que quatre ans, et il était déjà si caressant, si gentil... Comme il me sautait au cou, comme il disait bien : " Ah ! voilà maman ! " quand je venais le chercher tous les soirs, à l'école maternelle... Mort ! il est mort !... Est-ce qu'on peut croire qu'il existe, le bon Dieu, après ces horreurs-là ?... Tant pis ! Ils ont peut-être raison, dans le faubourg, ceux qui crient : " A bas la calotte !... " L'ai-je assez supplié, pourtant, ce fameux bon Dieu, auprès du berceau de mon pauvre gosse, pendant que je tenais sa main brûlante de fièvre... Mais c'est bien fini, je ne prierai plus... Non, plus jamais !... plus jamais !

La malheureuse mère, à qui la douleur arrachait ces paroles affreuses, parlait tout haut, bien qu'elle fut seule dans sa chambre.

Elle revenait du lointain cimetière de Bagnaux, où elle était allée, seulement accompagnée d'une voisine, pauvre ouvrière comme elle et de la concierge de la maison, en marchant derrière les deux croque-morts qui portaient sur un brancard le petit cercueil enveloppé d'un drap blanc. Le bas de sa jupe noire et ses chaussures étaient encore souillés par la boue de la fosse commune, et elle venait de jeter son méchant chapeau de deuil sur le lit de fer que cotoyait encore le berceau du petit mort.

Le lugubre logis ! Outre les deux couchettes, il n'y avait là, comme meubles,

qu'une vieille commode d'acajou, quatre chaises de paille, une table boiteuse qu'encombraient un blanc fouillis de lingerie — l'ouvrage fait ou à faire — et, bien entendu, la machine à coudre.

C'était au sixième étage d'une énorme maison, encaissée de misère, grouillante de travail. A travers les rideaux de l'unique fenêtre, on apercevait un confus amas de toits, de cheminées, et un morceau de ciel d'hiver, sale et brumeux, dans lequel un massif tuyau d'usine, tout proche, répandait l'épais et noir bouillonnement de sa fumée.

Comme la nuit tombait, la femme qui était là alluma sa lampe à pétrole, essaya d'un brusque revers de main ses yeux pleins de larmes et s'installa près de la table, le pied sur la pédale de sa machine ; car, pour gagner son pain, la lingère devait travailler treize ou quatorze heures par jour, et les mardis, même dans leurs jours de pire chagrin, n'ont pas le droit d'interrompre leur labeur.

Pendant, après avoir placé l'étoffe sous l'aiguille mécanique, l'infortunée promena son regard autour d'elle. Elle reconnut, parmi les nippes accrochées à la muraille, les vêtements de l'enfant mort, vit dans un coin de la chambre un cheval de bois peint dont il s'était naguère amusé, et elle murmura avec un profond sanglot :

— Mon pauvre petit !

La vie avait été très dure pour Rosalie Vidal. Fille unique d'un pauvre ménage, elle devenait orpheline à 19 ans et restait seule au monde. Adroite et courageuse, assez jolie, foncièrement honnête, elle eût pu être heureuse, si elle avait épousé un brave garçon, laborieux comme elle. Mais non, à 22 ans, elle se maria, — comme on se marie dans le faubourg parisien, par le hasard d'une rencontre ou d'un voisinage — avec un drôle, soi-disant électricien, mais surtout braillard de comités et de réunions politiques, qui l'éblouit par de belles phrases. Cet incorrigible fainéant, cet orateur infatigable devant les comptoirs de zinc, se fit nourrir — ou à peu près — par sa femme, la maltraita de toutes les façons, la frappa même, et, fatigué d'elle enfin, mit en pratique l'union libre en abandonnant la malheureuse ou — pour employer l'ignoble, mais si énergique expression de l'argot — en la "plaquant" avec un petit garçon nouveau-né.

"Plaquer" ! Oui, le mot fait frémir. Comme il exprime l'horrible détresse d'une pauvre femme jetée violemment à terre comme un objet de rebut et s'y écrasant dans la fange ! On sait trop, hélas ! que cette monstrueuse action n'est pas très rare dans la populace des grandes villes.

Rosalie fut donc "plaquée" par son infâme mari, mais la maternité la sauva des dangers de la misère et de l'abandon. Ayant perdu, d'ailleurs, quoique encore jeune, toute trace de beauté, travaillant jour et nuit, s'épuisant de fatigue, mais avec une sorte d'heureuse ivresse, — car c'était pour son enfant, — elle fut mère exclusivement, éperdument.

Tous ses malheurs étaient effacés de sa mémoire. Il lui semblait maintenant n'avoir vécu que depuis la naissance de son fils. Le jour où il avait balbutié "maman" pour la première fois, le jour qu'il avait fait deux ou trois pas en chancelant, étaient pour elle des dates radieuses. Elle passait des minutes de délices à le contempler, à l'admirer. Comme il était, à ses yeux, le plus beau des enfants, il en serait certainement le plus intelligent et le meilleur. D'abord, elle se tuerait à la besogne — et avec quelle joie ! — pour le bien élever, pour en faire un honnête homme.

Pendant quatre années, Rosalie, logée dans ce taudis, s'imposant mille privations pour que son Félix ne manquât de rien, Rosalie toujours travaillant, toujours inclinée sur sa machine, mais tout près de son enfant bien-aimé, vécu dans cette atmosphère enchantée par le rêve et par l'espoir, que connaissent toutes les bonnes mères.

Aussi, quand le petit Félix tomba malade, elle fut bouleversée de terreur. Oh ! tout de suite, elle pria. Oui, elle pria, cette femme qui se souvenait à peine des prières de son enfance, et qui, dans le milieu où elle avait vécu, ayant eu pour mari un mangeur de curés, ne songeait jamais à la religion. Elle pria comme elle put, instinctivement, mais avec des larmes, et de tout son cœur, de toutes ses forces. L'enfant était mort quand même !

A présent, elle était là, toute seule, dans cette chambre hideuse, devant ce berceau vide, entendant toujours retentir dans son cerveau le bruit des premières pelletées de terre sur le petit cercueil. Elle se disait que sa prière n'avait pas sauvé son enfant, que Dieu ne l'avait pas écoutée, n'avait pas eu pitié

d'elle et elle l'insultait et le niait avec cette absurde colère des désespérés, qui est, hélas ! vieille comme le monde.

Pendant Rosalie, accablée, écrasée par sa douleur, ne parvenait pas à se remettre au travail, et ses regards errants s'arrêtaient alors sur une image de piété, que, pendant la maladie du petit Félix, une vieille voisine avait épinglée sur le papier de tenture, près du moribond ; une image de quelques sous, grossièrement enluminée, et qui représentait la Vierge Marie portant sur ses bras et présentant, pour ainsi dire, avec un geste de tendresse et de fierté, son enfant divin.

Chose singulière ! Devant cette image, aucun nouveau blasphème ne surgit dans la pensée de la mère en deuil. Elle éprouva plutôt un sentiment d'envie.

— Elle est moins misérable que moi, celle-là ; elle a son enfant, songeait Rosalie. Mais pourquoi donc a-t-elle l'air de me le présenter, de me l'offrir ?... Je n'en veux pas. Ce n'est pas le mien, il n'existe plus... Ah ! malheur ! Dire que j'étais triomphante comme elle, quand je portais mon petit garçon !

Dans son enfance, la pauvre Rosalie était allée au catéchisme, avait fait sa première communion. De lointains souvenirs lui revinrent.

— J'ai tort de l'envier, la bonne Vierge, après tout, se dit-elle avec ce fond d'équité naïve qui est dans l'âme du peuple. Oui, je me rappelle... Elle l'a perdu, son fils, elle aussi, quand il était devenu un homme, et si bon !... Des méchants l'ont accusé, trahi, condamné injustement et cloué sur une croix par les mains et les pieds... Elle doit être vraie, tout de même, la belle histoire — si triste ! — que nous racontait le vicaire. Je me souviens maintenant d'autres images — des tableaux, des statues — où on la voit, la pauvre bonne Vierge, embrassant la croix et pleurant, et d'autres encore où le cadavre de son fils est couché sur ses genoux... Me voilà désolée pour toute ma vie, mais elle a souffert plus que n'importe qui, celle-là... Faut être juste...

Quel bienfait les premiers enseignements chrétiens, que cette semence de consolation qui, tôt ou tard, finit par pousser de nouveau et fleurit sous la rosée des larmes ! Comme une brise de mer, le soir, sur une côte brûlée par le soleil, voilà qu'un souffle d'Évangile rafraîchissait cette âme desséchée par la douleur !

— Oui, rêvait la pauvre femme, c'était beau, c'était bien beau, ce que disait le vicaire. Ce fils mort que la Sainte Vierge a tant pleuré, il a ressuscité parce qu'il était le bon Dieu, et il a assuré que nous ressusciterons tous et qu'alors ceux qui se sont aimés se retrouveront, et pour toujours... Oh ! revoir pour toujours mon petit Félix !... Si c'était possible ? Car c'est horrible de penser que c'est lui, lui tout entier, mon cher petit, qui est là-bas dans ce Champ de Navets, où je n'aurai jamais assez d'argent pour acheter une concession, lui tout entier qui est là-bas dans cette boîte de sapin sur laquelle le fossoyeur tassait la terre en la piétinant avec ses souliers à clous... Oui, les âmes qui ne meurent pas, l'autre vie où l'on sera toujours heureux et qui ne finira jamais... Le bon Dieu qu'on a crucifié a promis tout cela aux pauvres gens. C'est dans son livre... voyons, l'âme de mon petit Félix n'est pas morte ! Elle s'est envolée comme un oiseau vers ce bon Dieu qui aime tant les enfants et que j'ai vu — je me rappelle encore cette autre image — les attirant autour de sa robe blanche... Voilà ce qu'il faut croire, ce que je veux croire ! Comme j'étais stupide, quand je disais que je ne prierai plus... Mais ce que je fais dans ce moment-ci, c'est une prière... Oh ! bonne Sainte Vierge, vous qui savez ce que souffre une mère qui a perdu son fils, et vous, cher enfant de Jésus, qui ressemblez à mon pauvre petit, je vous prie et désormais, je veux vous prier, partout, toujours, chez moi et dans vos églises, afin qu'après ma mort, bientôt, oh ! bientôt, n'est-ce pas ? je retrouve mon fils Félix auprès de vous deux et que vous me le montriez, comme pour me dire : " Allons, le voilà... Embrasse-le donc ! "

Depuis un moment, celle qui blasphémait tout à l'heure était tombée à genoux. Le visage dans les mains, elle priait avec la ferveur et la sincérité des cœurs simples. Elle pleurait toujours, l'inconsolable, mais ses larmes coulaient plus chaudes et moins amères ; et comme les prêtres avaient dit jadis, devant elle, que l'âme innocente de l'enfant va droit au ciel, et que Dieu en fait un de ses anges, la pauvre mère croyait entendre, autour du berceau désert, un léger frissonnement d'ailes.

FRANÇOIS COPPEE.

Le Bienheureux Edmond Campian de la Compagnie de Jésus, martyr

FÊTE LE 28 NOVEMBRE

UNE VISITE ROYALE A L'UNIVERSITE D'OXFORD

Il y eut grande joie et quelque souci à Oxford quand la reine Elisabeth témoigna son désir de visiter la célèbre Université.

C'était en 1566. Depuis huit ans, Elisabeth avait succédé à sa sœur Marie ; oubliant le serment fait à la mourante, de maintenir toujours la vraie religion, elle rappelait de l'exil les hérétiques, interdissant le culte catholique, s'imposait souveraine, gouvernante et papesse de l'Eglise anglicane. "Vraie fille d'Henri VIII, avoue le protestant Wiltaker, elle en avait les instincts malfaisants et les fantaisies tyranniques." Voilà quelle redoutable visiteuse les moines et les étudiants d'Oxford se préparaient à recevoir.

Au sincère applaudissement de tous, l'orateur désigné fut Edmond Campian.

Ce choix promettait harangue courtoise et thèses brillantes, car le jeune écuyer de l'Académie était, à vingt-six ans, une gloire de l'Université ; il y montrait cette supériorité intellectuelle, ce charme de relations qui déjà, aux collèges de Christ-Church et de Saint-Jean-Baptiste, lui attiraient ses petits camarades. Ce choix étonnait pourtant ; né de parents catholiques (à Londres, le 25 janvier 1549), Edmond ne cachait point ses répugnances pour la religion réformée, et ses professeurs crurent devoir lui recommander d'éviter, dans la séance royale, la moindre allusion à un sujet si délicat.

Campian ne parut pas indigne de son auguste auditoire. Le comte de Leicester, alors en exceptionnelle faveur, l'appela et le couvrit d'éloges. "Vous devez à la reine, ajouta-t-il, une vive reconnaissance, car il serait difficile d'imaginer combien elle s'intéresse à votre fortune. Elle vous aime et ne songe qu'à vous combler chaque jour de nouvelles grâces. Parlez donc ; que souhaitez-vous pour le moment ?... Pour l'avenir, ce sera à nous de prévenir vos désirs." Le jeune maître s'inclina en remerciant. La bienveillance de Sa Majesté lui semblait plus précieuse que tout : elle lui suffisait.

Cette réserve témoignait d'une sage indépendance. Hélas ! détaché des honneurs, fort contre l'orgueil, Edmond ne sut pas se garder d'un autre piège.

LA CRISE DE LA FOI — L'EXIL

La persécution augmentait. Ignorer ou éviter les questions religieuses, dissimuler ses opinions devenait difficile ; la neutralité n'était plus possible à une intelligence droite, à un caractère loyal. Cette religion nouvelle que, par instinct, Campian tenait en suspicion, il voulut l'examiner à fond. Etudiant la Sainte-Ecriture, compulsant les décrets des Conciles et les traités des Pères, interrogeant les hérétiques, discutant leurs arguments, il appréciait de mieux en mieux l'erreur de la Réforme, quand il fit la connaissance de Richard Cheney.

Richard Cheney, nommé par la reine évêque de Cantorbéry, était luthérien. Ses manières insinuantes, son habileté dans la polémique, surtout son ardeur à combattre le calvinisme et les soi-disant "puritains" gagnèrent la confiance d'Edmond. Catholique chancelant, celui-ci devint bientôt lui-même intrépide luthérien, et le jour où l'évêque voulut lui conférer le diaconat, il opposa peu de résistance.

Ordination sacrilège ! Dieu permit qu'elle lui ouvrit les yeux. Il lui sembla, racontait-il plus tard, non pas avoir reçu un Ordre sacré, mais avoir introduit, par un crime, dans son cœur, toutes les furies de l'enfer. Ses angoisses augmentèrent ; vaincu, il chercha un prêtre catholique, se confessa, et, désireux d'expier sa faute, d'affermir sa foi dans le recueillement et le travail, il se retira à Dublin.

Ces mois d'exil furent féconds. Il y composa son "De homine academico" et une Histoire de l'Irlande ; surtout il se livra aux œuvres d'une piété si austère, si édifiante, qu'on l'appela dès lors "l'homme angélique."

Cependant Elisabeth emprisonnait l'infortunée reine d'Ecosse, Marie Stuart, se voyait excommuniée par le pape Pie V, et redoublait de rage contre les catholiques. Campian, menacé d'arrestation, dut changer souvent de logis, de costume, de nom, de pays même, car d'Irlande il repassa en Angleterre, gagna les Pays-Bas et Douai, où Guillaume Allen dirigeait le collège des Anglais, admirable pépinière d'apôtres pour la Grande-Bretagne.

Après quelques études, il repartait pour Rome, en pèlerin, en pénitent, en mendiant.

VOCATION. — EDMOND CAPIAN JESUITE

Son désir grandissait toujours d'expier le sacrilège, son ordination luthérienne ; inconsolable, il rêvait de se consacrer à Dieu. Au milieu de ses prières, de ses méditations, il se sentit appelé à la Compagnie de Jésus ; admis par le Père Général, Everard Mercurian, dans la province d'Autriche, il entra, le 26 août 1573, au noviciat de Grunn.

La probation achevée, le P. Campian fut envoyé à Vienne, puis à Prague, où il demeura six années, tour à tour enseignant la dialectique et la physique, préfet de discipline, prédicateur, surtout premier directeur de la nouvelle Congrégation de la Très-Sainte-Vierge inaugurée parmi les étudiants à l'imitation du Collège Romain. C'est à Prague qu'il fut ordonné prêtre en 1579.

Le Général de la Compagnie cédait alors aux sollicitations de Guillaume Allen et fondait la mission d'Angleterre ; les premiers apôtres qu'il désigna furent les PP. Edmond Campian et Vobert Persons, avec le frère coadjuteur, Rodolphe Emerson. Tous trois, s'étant réunis à Rome, furent adjoints à quelques prêtres anglais, et, bénis par le pape Grégoire XIII, se mirent en route vers Bologne, Milan, Genève, Reims et Saint-Omer.

Persons passa le premier à Douvres, déguisé en officier de marine ; Campian le suivit, sous le costume et le nom du marchand Patrice.

APOSTOLAT DU P. CAMPIAN

Le vaillant religieux se vit bientôt entouré d'une foule de catholiques, appartenant aux plus nobles familles ; ils louèrent l'hôtel du baron Norel, dont la façade somptueuse décorait une des places de Londres ; on y établit une chapelle, et les fidèles y affluèrent comme à une église. C'était manquer de prudence. Persons le comprit, il jugea plus sage de s'éloigner pour quelque temps, et de parcourir les campagnes avec son compagnon.

En prévision d'une arrestation toujours imminente, afin de prévenir les calomnies, les deux Pères rédigèrent et signèrent, pour la laisser en des mains amies, une lettre aux conseillers de la couronne ; ils s'y défendaient de tout complot politique, se déclarant simples missionnaires de l'Evangile.

Quant aux membres de la Compagnie de Jésus, disaient-ils, sachez que nous avons tous juré de supporter avec courage toutes vos tortures, et que nous n'abandonnerons jamais l'œuvre de votre salut. Nous sommes en grand nombre répandus sur toute la surface du globe ; nous nous succéderons sans interruption et nous laisserons nos persécuteurs. Ne restât-il qu'un seul Jésuite, pour celui-là aussi votre Tyburn — le lieu ordinaire des supplices — aura des charmes et il ne craindra pas d'être broyé par vos tortures ou de mourir à petit feu, de faim et de misère, dans vos cachots. Notre parti en est pris ; la lutte est engagée sous les auspices de Dieu, nous ne reculerons jamais ; il faut, n'importe à quel prix, que la foi s'imprime de nouveau dans notre beau pays."

Le 15 juillet 1580, un décret royal dénonçait les Jésuites comme des émissaires du Pape, chargés de soulever le peuple ; quiconque leur donnerait asile serait coupable de complicité ; des "inquisiteurs de la reine" les pourchassèrent dans tout le royaume. En moins de deux mois, 50,000 catholiques se virent arrêtés, incarcérés, privés de leurs biens, pour refus d'assister aux prêches protestants.

Les missionnaires se multipliaient ; Campian parcourait la partie septentrionale de l'Angleterre. L'hiver approchant il redescendit aux environs de Londres, où il écrivit son opuscule, dédié aux Universités d'Oxford et de Cambridge, intitulé "les Dix Raisons" ou preuves de la religion catholique.

Non sans peine on réunissait les machines, les ouvriers nécessaires à l'impression. La veille des grandes fêtes annuelles d'Oxford, un prêtre déguisé parvint à semer les nouvelles brochures aux alentours et jusque sur les bancs de la salle des séances ; bientôt les étudiants se les arrachaient, les dévoraient, les commentaient, sans souci des thèses et des discours officiels. L'ouvrage passa aux mains des maîtres, se répandit dans le public, et le retentissement fut immense de ce travail qu'un écrivain du temps, Antoine Moredo, appelait "un livre d'or véritablement écrit par le doigt de Dieu."

Hélas ! après un an, l'apostolat de Campian touchait à sa fin.

L'ARRESTATION

L'un des seigneurs catholiques empi-

sonnés à Londres, Yates, avait plusieurs fois conjuré le Père de porter de ses nouvelles à sa mère, au manoir de Lyford.

Ce château des Yates — vrai château fort, isolé dans la campagne — abritait aussi, derrière son pont-levis, ses tours, ses créneaux, huit religieuses et deux prêtres. Campian leur consacra une nuit de confessions, de conseils, célèbre la Sainte Messe, les communie et repart. Mais des amis surviennent, qui se plaignent amèrement de n'avoir pas été avertis, de n'avoir pu entretenir le Jésuite ; on se concerta : un messenger est lancé à sa poursuite, le rejoint, le presse, et le Frère coadjuteur, que l'obésité a établi supérieur, permet un retour si instantanément sollicité. Campian rentre à Lyford.

Quelques heures plus tard, un homme se présente : c'est un passant, désireux de rencontrer un prêtre, avide d'assister aux cérémonies pieuses. Le cuisinier, dont il se réclame, reconnaît un certain Georges Elliot, qu'il a jadis connu bon catholique. "Heureux êtes-vous ! nous avons précisément le P. Campian !" Et bientôt, dans l'auditoire, ému jusqu'aux larmes par le saint missionnaire, nul ne pleure, nul ne prie — semble-t-il — comme ce dernier arrivé.

Après l'office, selon l'usage, les assistants sont invités à dîner. Mais un cri d'alarme retentit ! Des cavaliers cernent le château... A leur tête, le faux dévot de ce matin, Elliot l'apostat, venu pour épier, revenu maintenant avec les soldats qu'il a réquisitionnés, grâce aux pouvoirs reçus de la reine. Il dirige les recherches, des caves aux combles, enfonce les portes, bouleverse les meubles, sonde les murs, sans découvrir la cachette où les prêtres ont pu se réfugier. Désappointé, furieux, mécontent de ses hommes, il les emmène et s'éloigne.

Remis de leur frayeur, les habitants de Lyford laissent éclater leur joie, quand soudain, nouvelle alerte ! Le magistrat de la ville, qu'Elliot a sommé de le suivre, prétend à de nouvelles perquisitions. Vite, on se disperse, on se cache, abandonnant les salles au pillage.

La nuit tombe. Mme Yates feint d'être malade, et, retirée dans la chambre voisine des précieuses cachettes, elle croit tromper assez la vigilance somnolente des sentinelles, pour donner à ses captifs quelques instants de liberté... Un choc maladroit réveille les soldats ; ils accourent, la chambre est envahie, bouleversée, saccagée, inutilement !

Il faut s'avouer vaincu, partir. Elliot redescend l'escalier, ivre de rage. Tout à coup, il s'appuie à la muraille et fixant le serviteur qui l'accompagne :

"Ce mur n'a pas été fouillé !"

Le serviteur pâlit : c'est le mur qui recèle Campian.

"Ce mur n'a pas été fouillé !" Elliot est soupçonneux. Il le frappe, le mur rend un son creux. "Ici ! ils sont ici !" Il refrappe, il s'acharne ; des pierres tombent, Campian apparaît avec les deux prêtres du château. "Seigneur, murmurent-ils, que votre volonté soit faite !"

Campian avait écrit jadis : "Je serai pris, non pas quand il plaira aux hommes, mais lorsqu'il plaira à Dieu !" L'heure de Dieu avait sonné.

A LA TORTURE

Enfermé à la Tour de Londres, le Jésuite se vit d'abord traité avec des soins, des égards perfides. S'il consentait à paraître au prêche, à simuler la moindre approbation de l'hérésie, on lui promettait la liberté, la faveur royale, des honneurs, l'archevêché de Cantorbéry. Tentations inutiles.

Le Conseil de la reine précisa alors les points sur lesquels le prisonnier devait être mis "à la question."

Dans la salle de torture — souterraine, hideuse à voir, à la lueur des torches, avec ses affreux instruments, — Campian fut conduit. Sur le seuil, il s'agenouilla ; puis, s'armant d'un grand signe de croix, il laissa attacher au chevalet ses pieds et ses mains ; quand les cordes se tendirent, parmi les grincements des leviers, les craquements des articulations disloquées, le martyr ne murmura qu'une prière. Pressé de répondre, d'avouer, il dit simplement : "Dans vos demandes, il y en a plusieurs qu'un honnête homme, un prêtre, ne doit pas comprendre ; il en est que ma conscience me permet d'éclaircir : mon opuscule des "Dix Raisons" a été envoyé par moi à Richardson et à Pound."

Ce n'était pas trahir ses amis, c'était les honorer. Pound et Richardson, depuis longtemps arrêtés, avaient voulu eux-mêmes se glorifier du même aveu.

Deux jours encore, la torture recommença, si longue, si atroce, que Campian pensa y mourir. — Dieu, avait-il écrit, l'aiderait à ne trahir aucun secret... De quel secret s'agissait-il ? Sans doute, d'un complot contre la reine, et il faudrait bien qu'il l'avouât ! — Non, ce secret était celui de la confes-

sion, et la souffrance ne lui arracha rien.

Cette patience était assez admirablement héroïque pour se montrer aimablement joyeuse. Le lendemain, le gardien trouvait le martyr étendu dans son cachot : ...

— Eh bien ! comment vont les pieds et les mains ?

— Pas mal du tout, répondit Campian avec un sourire, je ne les sens plus !

On s'étonnait de l'immobilité où le réduisait le déboîtement des jointures horriblement tirillées. "A ce qu'on raconte, dit-il gaiement, un éléphant qui se laisse choir est incapable de se remettre sur ses jambes ; eh bien ! je me trouve dans le même état." Et quand il put, de ses deux mains endolories, soulever la nourriture jusqu'à ses lèvres : "Avez-vous jamais vu singe plus gracieux ?"

CONFERENCES AVEC LES MINISTRES ANGLICANS

Epuisé par les tortures, ce prêtre devenait un *sédaisant adversaire* pour les hérétiques ; ne leur offrait-il pas, en discussion publique, une victoire facile, éclatante ? Déjà préparés, à son insu, les ministres se réservèrent toute exposition doctrinale, ne lui laissant que le droit de réponse.

Campian parut donc dans le temple de la Tour, avec quelques prisonniers catholiques ; les prédicants, des seigneurs, de hauts dignitaires, envahissaient les stalles et la nef ; tous remarquèrent la dignité simple du martyr.

Le doyen de Saint-Paul lut un interminable discours, semé d'apostrophes injurieuses au Jésuite. Celui-ci, plein de modestie, se contenta de faire remarquer les conditions inégales des adversaires en présence. "Vous trompez tout ce peuple, interrompit un courtisan, en lui faisant croire que vous avez souffert à cause de votre religion. Vous avez payé la dette due à vos crimes. Malgré les tortures, vous n'avez rien avoué ; mais personne n'ignore, sachez-le bien, que votre religion n'est pour rien dans la question que vous avez endurée. Il ne s'agissait que de vos complots contre la reine et ses sujets."

La voix de Campian devint vibrante : "Si quelqu'un peut m'accuser avec quelque fondement d'un autre crime que ma religion, qu'il se lève, qu'il parle. J'accepte à l'instant même vos plus affreuses tortures." Tout le monde se tut.

Interrompue après quatre heures, la séance reprit dans l'après-midi ; quatre heures encore, le Père tint tête aux protestants, montrant une science théologique, une connaissance de la Sainte-Ecriture et des Saints-Pères égale à son humilité. Un mot résuma l'impression de l'auditoire : "Quelle imprudence, s'écria en se retirant une dame de la cour, quelle imprudence d'avoir conseillé à Sa Majesté de telles discussions publiques ! Campian est homme à entraîner toute l'Angleterre et à nous faire tous papistes."

Les six conférences qui se succédèrent furent en effet six triomphes pour les catholiques. Guillaume Allen écrivit : "Nous nous lamentions tous ici de l'arrestation du P. Campian ; il ne pouvait rien arriver de plus heureux, de plus admirable pour la propagation de la foi. On a appelé les plus savants professeurs des Académies pour disputer avec lui et ses compagnons, il a toujours été vainqueur ; ses adversaires eux-mêmes en font presque l'aveu."

Elisabeth arrêta ces discussions fâcheuses ; elle avait appris personnellement quel homme était ce prêtre.

Un soir, tiré de sa prison, dans le plus grand secret, sous un costume de valet, Campian avait été conduit chez le comte de Leicester. Que lui voulait-on ? Soudain, une porte s'ouvrait : La reine s'avançait vers le Jésuite :

— Me croyez-vous véritablement la reine d'Angleterre ?

Il fit un geste affirmatif.

— Je vous offre la vie, la fortune, si vous consentez à me servir.

— Je serai toujours votre sujet ; mais, avant d'être Anglais, je suis chrétien et catholique.

Elisabeth se sentit vaincue, elle se retira.

CONDAMNE A MORT

Le 14 novembre 1581, Campian et ses compagnons furent cités devant la Cour suprême.

Aux termes de l'acte d'accusation, ils étaient prévenus d'avoir, en mars et avril 1580, formé, à Rome et à Reims, le complot d'assassiner la reine et de renverser l'Eglise de l'Etat. Ils protestèrent avec énergie, et Campian, élevant la voix : "Non, dit-il, nous ne sommes pas coupables de conspiration. J'en prends à témoin Dieu, les anges, le ciel et la terre, et j'en appelle à ce jugement terrible du Juge suprême devant lequel bientôt nous comparaitrons tous."

Il parla encore, après les témoins, après les accusateurs publics ; sa défense noble, claire, précise, éblouissant les prétendues charges, semblait rendre impossible une condamnation. Le jury n'en déclara pas moins reconnaître la culpabilité. A la stupeur des assistants, à la joie des prisonniers, les juges prononcèrent la sentence de mort. Te Deum laudamus ! s'écria Campian.

C'était le 20 novembre, fête de son patron, saint Edmond.

Les conseillers de la couronne hésitèrent à commuer une sentence si notoirement injuste. Hésitation d'un instant ! La reine voulait la mort des condamnés : l'exécution de Campian, Sherwin et Briand fut fixée au 1er décembre.

LE MARTYRE

Ce matin-là, quand le cortège quitta la Tour pour se rendre à Tyburn, la foule se presse à côté des chaînes sur lesquelles sont attachés les martyrs. Campian est isolé de ses compagnons. Les souffrances ne troublent point sa sérénité, les insultes n'altèrent pas sa douceur. Un prédicant s'approche, le menace :

— Songez à bien mourir !

— Songez à bien vivre, répond le Jésuite.

Arrivé au lieu du supplice, on le détache ; il monte sur le tonnerre, on lui passe la corde au cou. Mais l'usage lui concède le droit de parler au peuple, il parle donc, il prêche, et quel sermon, ce testament d'un saint !

— Confessez vos trahisons, lui crie un conseiller ; demandez pardon à la reine.

— Si être catholique est un crime, oui, je suis un traître. Mais Dieu qui scrute les reins et les cœurs, Dieu qui dans un instant va me juger, m'en est témoin, je n'ai jamais conspiré contre la reine, jamais contre la patrie, jamais contre qui que ce soit. Je ne mérite donc ni le nom ni la mort d'un traître. Ce suis prêtre catholique, et c'est en témoignage de ma foi que je vais donner mon sang. Je pardonne à tous ceux qui ont conspiré ma perte, et si, à mon insu, j'ai offensé quelqu'un, j'en demande humblement pardon.

— Priez pour la reine, dit un autre.

— Oh ! oui, très volontiers ; j'ai si souvent adressé des vœux au ciel pour le salut de son âme, que je puis bien ici en adresser encore pour la dernière fois.

— Pour quelle reine priez-vous ? demande l'amiral Howard.

— Pour S. M. Elisabeth, votre reine et la mienne.

Le bourreau fait un signe : le tonnerre s'ébranle, le martyr reste suspendu.

A peine a-t-il rendu le dernier soupir que la corde est coupée, le corps étendu, la poitrine ouverte, le cœur arraché, jeté au feu, les membres séparés, et ces restes sanglants attachés aux portes de Londres.

Parmi la foule pressée autour de l'échafaud se trouvait un jeune homme, Henri Walpole, qui avait assisté aux conférences et au procès du Père ; touché par la grâce, il hésitait à quitter l'Angleterre, à entrer dans la Compagnie de Jésus. Or, pendant l'affreux travail du bourreau, une goutte de sang rejaillit sur lui. Aussitôt ses perplexités cessèrent, il se sentit enflammé d'un généreux enthousiasme pour la foi ; peu après, il passait à Reims, à Rome ; en 1584, il était reçu au noviciat ; en 1595, il mourait martyr à York.

Déjà le sang du bienheureux Campian devenait une semence de sainteté. Puisse, de l'histoire de sa vie et de sa mort, germer des vocations semblables !

L'empereur d'Autriche, François Joseph, se rend fréquemment à l'Académie militaire de Wiener Neustadt. Souvent il arrive sans se faire annoncer et pénétre dans les classes. Or, voici ce qui se produisit lors d'une récente visite.

Après avoir fait signe au professeur de continuer, l'empereur s'était appuyé contre le premier banc, sur lequel il avait déposé son chapeau, et écoutait attentivement la leçon commencée. Un élève, placé derrière le souverain, allongea subitement la main et déroba une plume au chapeau de l'empereur, et, bientôt sollicité par ses camarades, détacha successivement plusieurs autres plumes qu'il leur fit passer. Le plumet de Sa Majesté commençait à offrir une pitoyable apparence. Soudain le chapeau tomba en frôlant l'empereur qui, s'étant retourné, surprit le "malfaiteur," une plume à la main.

— Que comptez-vous faire de cette plume ? demanda le souverain au jeune élève.

— La garder en souvenir de Votre Majesté.

— Et une seule suffit ?

— Non, Majesté, mes camarades en demandent aussi chacun une.

— Mais alors, fit l'empereur, il ne me reste plus qu'à vous laisser le plumet !

Ce qu'il fit.

Notes Critiques

LA PAIX

La paix, la paix universelle, est à l'ordre du jour.—On désarme! on désarme! —C'est pourquoi l'Angleterre, qui n'a pas d'armée, songe à s'en créer une. Depuis longtemps, il est question en Grande-Bretagne du service militaire obligatoire. La mesure a toujours été repoussée: on sait d'ailleurs que la vie commerciale anglaise serait gravement atteinte si la loi passait. En Angleterre, tout le monde travaille, depuis le lord à la Chambre des pairs jusqu'au dernier misérable qui balaye les rues.

Le service militaire obligatoire aurait l'inconvénient d'arrêter la carrière de tous les jeunes qui apprennent de bonne heure à devenir des "businessmen" et qui doivent, en raison de la loi d'aïnesse, se suffire un jour à eux-mêmes, et c'est pour cela qu'elle est si vivement discutée. Le clergé anglais, qui jusqu'à présent s'était abstenu, commence à incliner vers l'affirmative; la discussion pourrait donc se reprendre à nouveau sérieusement.

STATUES

Les temps sont proches où les places des villes et les carrefours ne suffiront plus aux statues, on en plantera dans les prés. Ah! que diront les vaches, les boeufs, les moutons, les oies, de cet envahissement de leur domaine!

A Paris, on vient d'inaugurer au Palais Royal la statue de Camille Desmoulins, le jeune Camille, le fougueux Camille, l'intempérant Camille des premiers jours de la Révolution.—Et puis, le lendemain de l'inauguration, on remportait Camille. Il n'était pas fini.—C'est la manie maintenant d'inaugurer des statues qui ne sont pas finies et de les descendre après la fête. On a joué le même tour l'autre jour à ce pauvre chevalier de La Barre. Ce sont les orateurs qui sont pressés de se faire entendre, alors ils n'attendent même pas que le bonhomme soit fait.

MISSIONS

Tous les gouvernements ne font pas comme celui de Paris, la guerre aux missionnaires catholiques. L'Angleterre protestante ne craint point de les soutenir comme les meilleurs pionniers de la civilisation. Voici ce qu'écrivit de Boura (Zanguebar), le R. P. Audren, de la Congrégation du Saint-Esprit:

—Comment vivons-nous ici? Dans le travail, sans doute, et nous connaissons la fatigue, mais aussi dans la paix. Les Anglais, bien que protestants, nous respectent et même nous aident quelquefois. Ce pays, actuellement sous le protectorat anglais, sera bientôt une colonie. Voulez-vous régulariser l'acquisition du terrain de la mission et avoir un titre de propriété, on s'est adressé au gouverneur: —Quelle superficie voulez-vous avoir? nous a-t-il dit.
—200 hectares.
—Ce n'est pas assez, arrangez-vous; je ne veux pas vous donner moins de 500 hectares.

Choses et Autres

L'élection de la députation de la Saskatchewan aura lieu le 23 décembre prochain. Chacun des deux partis politiques qui se disputent le pouvoir, fait arguer ses candidats. La lutte sera sérieuse. L'hon. Scott, premier ministre, paraît avoir la faveur populaire. M. Hautain sera probablement défait. C'est ce qu'il mérite.

Lord Lansdowne a prononcé, le 7 novembre, à un banquet, un grand discours sur la politique extérieure de l'Angleterre; il a déclaré que son pays ne peut plus rester isolé.

Le Pape a reçu en audience privée, le 20 du courant, Mgr Charles H. Gauthier, archevêque de Kingston, et Mgr Ferguson Patrick McEvoy, évêque de London, Ont.

On assure que le Pape est très satisfait du fait que le Comte de Witte demande un nonce à St Pétersbourg. On s'attend à ce que Mgr Symmons qui fut exilé de Russie, occupe cette charge.

Le Rév. Père René Allard, de l'Ordre des Rédemptoristes, est mort le 20 novembre courant, au couvent de l'Ordre à Hochelaga, d'une attaque de pneumonie

Tristesses

Don Romolo Murri est un abbé fort connu en Italie pour s'être jeté avec ardeur dans les questions sociales. Il a même formé tout un groupe de jeunes gens qui portent le nom de démochrétiens.

Ses attaques fort vives contre M. Torniolo prouvaient bien, ce dont on ne doutait pas, que la nouvelle organisation de l'action catholique n'avait point ses sympathies; mais on ne croyait pas qu'il irait aussi loin qu'il l'a fait.

Au moment même où toutes les Associations catholiques d'Italie allaient se réunir pour examiner les projets d'organisation nouvelle, Don Romolo publiait dans sa revue, la *Cultura sociale*, une lettre ouverte à M. Turati, le chef des socialistes réformistes d'Italie, dans laquelle il parlait des beaux côtés du socialisme, de certaines revendications économiques et sociales qui pouvaient être communes aux socialistes réformistes et à certains groupements chrétiens; il invitait enfin M. Turati "à un échange de cette tolérance, pleine de politesse et de sérénité, que tous les partis devraient avoir entre eux, en vertu du respect de soi-même et du respect d'autrui."

Les milieux catholiques furent très émus. Même les feuilles les moins défavorables à l'abbé avouèrent qu'il y avait dans cette démarche comme un premier pas vers une alliance entre socialistes et démochrétiens. M. Murri tendait la main au socialisme réformiste.

De la part d'un prêtre, c'était déjà profondément triste.

Un moment on put croire que l'affaire allait être étouffée sous les sataniques ironies de Turati. Il n'en fut rien.

Turati venait de répondre dans la *Critica sociale*, à la lettre ouverte de Murri, sur un ton qu'il disait être courtois, mais qui avait tout ce qu'il fallait pour faire rougir un prêtre jusqu'au blanc des yeux.

Il disait: "Unions habituelles entre nous? N'y songez pas..... Nous sommes les fils premiers-nés du diable, ou si vous le voulez du libre arbitre; et nous portons notre père sur les épaules où que nous allions..... Aucune crainte de fiasco électoral ne pourra nous persuader de renoncer à notre filiation satanique."

Et plus loin: "Tant que..... dans la politique sociale, après les grands programmes de rébellion — que nous voulons croire sincères — il suffira du geste d'un prêtre pour faire rentrer les brebis démochrétiennes au bercail, où nous entendons chanter l'*Hymne à la Liberté*..... que le prêtre Murri sache bien que nous lui serons reconnaissants de ses intentions, mais que nous resterons pleins de défiance pour ses actes."

Puis loin encore: "Nous comprenons le drame qui vous tourmente. On ne sort pas de l'Eglise et on n'y rentre pas avec la facilité que l'on a pour se faire chasser de l'Union socialiste romaine ou s'y faire admettre de nouveau. Mais ceci, c'est votre drame à vous. Au point de vue psychologique, il peut nous intéresser; au point de vue politique, il nous est étranger: nous ne pouvons pas vous aider à le dénouer. Nous pourrions faire une chose peut-être: vous ôter le costume que vous portez."

Or, l'abbé Murri n'a pas été suffoqué de ces propos. Il a écrit un article-réponse dans le *Giornale d'Italia*, où il attaque les alliances des catholiques avec le parti conservateur et où il prétend s'autoriser de personnages dont les noms jurent très haut, placés ainsi côte à côte: Loisy, Ireland..... pour les théories; le centre allemand, Léon XIII et ses rapports avec la France et l'Amérique pour le champ de la pratique.

Il ne voit pas, dit-il, ce qui empêcherait une union passagère des catholiques et des socialistes réformistes sur le terrain purement économique-social.

Il y a pourtant quelque chose qui empêche cette union, M. Angeli, le célèbre directeur de l'*Observatore Romano*, s'est chargé de le dire à l'abbé. "Même sur les questions spéciales de grèves, de salaires, de ligues et associations ouvrières..... nos principes catholiques diffèrent substantiellement des principes socialistes de l'école soit réformiste soit révolutionnaire..... A la base de notre action sociale catholique se trouvent et doivent se trouver l'harmonie, la coordination et la coopération pacifique de toutes les classes sociales vers un même but pacifique et éminemment civilisateur..... Il en va tout autrement du socialisme."

C'est fort bien dit. M. Murri aurait dû comprendre quand il a vu les ricanelements de Turati; espérons qu'il comprendra en entendant la voix de ceux qui éprouvent certaines craintes à son égard.

La politique n'est pas l'œuvre d'un jour et ceux qui la pratiquent doivent surtout considérer les lendemains. On connaît ceux qu'on renverse; on ne connaît pas ceux qui les remplaceront et bien souvent ceux-ci font regretter ceux-là.

TIERS.

Leueur et bonheur

Légende

Adam et Eve venaient d'être chassés du paradis terrestre.

La terre était maudite: elle ne portait que des ronces, et il n'y avait pas une fleur dans ce pays d'exil. Eve s'en affligeait, car elle se rappelait les fleurs imperissables qui embellissaient les vallons de l'Eden. Adam allait travailler. Pendant toute la journée, il ouvrit le sillon et y versa ses sueurs: les premières sueurs qui tombèrent du front de l'homme. Un ange les recueillit et alla les présenter comme une libation amère, devant le trône de Dieu. Dieu répondit: C'est bien! Et les gouttes de sueur se changèrent en une rosée fécondante, qui, durant la nuit, tomba doucement dans le sillon.

Aussi, quand l'été vint, le champ se couvrit d'une riche moisson. Mais il n'y avait, parmi les épis mûrs, aucune fleur qu'Adam pût porter à son épouse afin de réjouir son cœur, en lui montrant un sourire de la bouche de Dieu.

Eve, de son côté, travaillait tout le jour sous son arbre de feuillage. Elle prit le froment, le broya sous la pierre, le pétrit avec de l'eau de la source voisine, et elle fit le pain, soutien de la vie de l'homme. Son front se mouilla de sueurs: les premières de la femme, plus amères que celles de l'homme.

Ce que Dieu ayant vu, il eut compassion de sa créature chérie.

A l'heure du repos, Adam et Eve s'assirent l'un près de l'autre, au bord de la fontaine où se réfléchissaient les feux du soir. Eve approcha le pain qu'elle avait cuit sous la cendre. Adam le prit, le bénit, le rompit, le partagea avec sa compagne aimée, et quand ils en eurent goûté, ils se dirent entre eux:

— Je ne savais pas que le goût des sueurs fut si doux! Ils s'entretenaient de leur travail de la journée.

— Il ne m'a pas fatigué, dit l'homme, je pensais, en liant les gerbes, que je travaillais pour toi.

— Et moi non plus, répondit la femme, car je savais que ce pain je le romprais avec toi.

Ils restèrent longtemps ainsi, louant et bénissant Dieu de ce qu'il les avait laissés l'un à l'autre, et de ce que, dans sa justice, il s'était souvenu de sa miséricorde.

Ils se disaient: — Dans l'Eden, nous jouissions l'un avec l'autre et nous étions sous le regard de Dieu. Mais souffrir l'un pour l'autre, c'est meilleur et plus grand encore. Nous ne le savions pas!

En se disant cela, ils pleurèrent ensemble. Ce fut les premières larmes de bonheur qui, depuis l'Eden, tombèrent des yeux de l'homme; car de telles larmes sont rares. Et la terre les regut, lorsque, le lendemain, Adam et Eve revinrent à la même source une moisson de fleurs en tapissant les bords.

C'étaient les premières fleurs que la terre portait depuis la malédiction. Elles étaient nées, la nuit, sous cette rosée de larmes tendres et douces.

C'est ainsi que, depuis ce temps-là sont nées toutes les fleurs de la vie.

CHOSSES DE FRANCE

LA SEPARATION

M. Arthur Loth, sous la rubrique, *le Pape et la Séparation*, dit dans la *Vérité Française*:

— Dès le début de la discussion, au Sénat, du projet de loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, on a vu s'afficher, impudemment, du côté du gouvernement et de la gauche, la prétention de disposer de l'Eglise sans l'Eglise. C'est la pure tradition jacobine de l'omnipotence de l'Etat qui s'est affirmée sur ce point.

Des personnes bien intentionnées croyaient, à la suite des derniers incidents parlementaires, pouvoir annoncer que le règne du Bloc était fini, que M. Rouvier avait définitivement scindé l'ancienne majorité combiste et qu'une nouvelle majorité, plus modérée, allait se reconstituer, sous une nouvelle direction ministérielle: ce n'était là qu'une illusion de plus, après toutes celles qui ont constamment trompé la vigilance et éterné l'action des catholiques, depuis si longtemps. Sur la question capitale des rapports de l'Eglise et de l'Etat et de la condition religieuse de la France, le Bloc s'est retrouvé tout entier, uni au ministère, pour affirmer son intention formelle d'en finir avec l'Eglise et de consacrer la laïcisation de l'Etat.

Toute la politique républicaine est dans cette union, toujours maintenue ou toujours renouvelée, qui survivra à tous les accidents parlementaires et persistera jusqu'à l'extirpation complète du catholicisme en France, selon le programme

de la franc-maçonnerie à qui tout obéit: gouvernement, chambres et journaux.

Donc, le Bloc existe toujours et c'est en union avec lui que M. Rouvier, sur lequel certains naïfs voulaient encore compter, a engagé son portefeuille dans le débat, déclarant à l'ancienne majorité combiste qu'il attendait d'elle le vote prompt et sûr de la loi de séparation.

Ce vote, ce sera un acte d'omnipotence révolutionnaire, digne d'un régime de violence et d'anarchie morale, comme celui de la troisième République a imposé au pays.....

Le clergé et les catholiques, que les pouvoirs publics le sachent bien, n'accepteront la loi qu'autant que le chef de l'Eglise l'acceptera lui-même.

Pour que les associations culturelles se substituent aux Fabriques; pour que celles-ci transmettent à celles-là les biens qu'elles détiennent et qu'elles gèrent au nom de l'Eglise et pour l'Eglise, il faudra que le Pape les y autorise. Et si le Pape ne trouve pas dans les dites associations culturelles les garanties nécessaires, accordera-t-il l'autorisation? Et sans cette autorisation, que feront, que pourront faire les Fabriques, mises en face de la prohibition pontificale et de l'excommunication canonique? Elles se refuseront, en conscience, à faire ce que la loi de séparation leur demande; et alors ce sera la loi arrêtée dans son principe même, tenue en échec dès sa première application. Et avec cette impuissance de la loi, ce sera la confusion, le trouble et bientôt la violence.

La doctrine jacobine de l'omnipotence de l'Etat doit céder à la nécessité, sinon à la justice et à la raison. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, quoi que prétendent M. Rouvier et le Bloc, ne peut pas se faire sans le Pape. Leur loi pêche par la base. Elle manque et manquera toujours pour les catholiques, pour qui elle est faite, de l'autorité nécessaire. En vain aura-t-elle été votée par les Chambres et promulguée par le chef de l'Etat: si elle n'est pas en même temps approuvée et ratifiée par le chef de l'Eglise, elle ne vaudra rien et elle ne restera qu'un vain monnaie de sectarisme républicain. Sans le Pape, point de séparation possible; sans lui, point de constitution religieuses valable."

On lit dans le *Gaulois*, de Paris:

— Le cardinal Calasanzio Vivès y Tuto, cardinal de curie pour l'Espagne et confesseur de Pie X, sera dans quelques jours à Paris, au palais de l'ancienne nonciature, rue de l'Elysée, l'hôte de Mgr Montagnini. Ce voyage du vénéré prince de l'Eglise qui est par excellence l'homme de confiance du Pape actuel, ne saurait, dans les circonstances présentes, passer inaperçu, et l'on entend bien que Son Eminence ne songe pas à l'entreprendre dans l'unique dessein de visiter la capitale de la France, à l'heure même où le Sénat aborde la discussion du projet de la loi sur la séparation.

Que le cardinal Vivès ait une mission à remplir à Paris, ce n'est pas douteux. Que cette mission lui ait été confiée par le Saint-Siège, rien n'est plus certain.

Le Saint-Père, qui aura bientôt à prendre les décisions les plus graves, des décisions que la politique, assurément, n'inspirera point, mais auxquelles il sera impossible qu'elle demeure étrangère, des décisions en tout cas souverainement importantes pour le présent et pour l'avenir de l'Eglise de France, n'en veut assumer la responsabilité qu'à bon escient et cherche donc à s'entourer, d'abord, de tous les éléments d'information sûre quant à la situation religieuse de notre pays, aux dispositions des évêques, du clergé, des catholiques, et de l'état d'âme, aussi, des hommes politiques qui auront à appliquer, vraisemblablement dès l'année prochaine, la loi Briand.

Cette loi sera appliquée d'une manière plus ou moins libérale ou plus ou moins draconienne. Elle laisse d'ailleurs en suspens une question capitale, celle du mode futur de nomination aux évêchés. Ce point très délicat paraît devoir être touché dans le règlement d'administration publique qui suivra, de plus ou moins loin, la promulgation de la loi de séparation, et où apparaîtront d'autre part les intentions du gouvernement. Mais on comprend que le Saint-Siège désire être fixé le plus tôt possible, car ses décisions ultérieures sont naturellement subordonnées, dans une certaine mesure, à l'interprétation gouvernementale de la future loi, et cependant il ne saurait attendre, pour donner aux intéressés les instructions nécessaires, la publication de ce règlement.

Et, par ailleurs, le Pape ne peut pas ne point tenir compte, pour ces instructions mêmes, des dispositions et des vœux de ceux à qui elles demanderont peut-être d'assez lourds sacrifices. Il y a là une foule de contingences qu'une enquête sérieuse peut seule révéler au chef de l'Eglise.

Le Pape a écouté tour à tour le plus grand nombre des évêques français.

Le cardinal Mathieu a réuni, pendant son récent voyage de vacances, des ren-

seignements qui ont beaucoup intéressé le Saint-Père. Ces renseignements, de même que ceux fournis par les évêques, n'ont sans doute pas besoin d'être complétés, mais ils peuvent toujours être complétés. De là la mission du cardinal Vivès."

En dehors des commentaires plus ou moins exacts du *Gaulois*, ce qu'il faut retenir, c'est le fait même de la venue en France du cardinal Vivès, qui a évidemment une grande importance.

Dans l'*Echo de Paris*, c'est M. de Noussane qui raconte ainsi une audience qu'il a eu la faveur d'obtenir de Sa Sainteté:

"J'expose au Pape les inquiétudes des catholiques. Il m'écoute, l'air grave. De temps en temps, il me regarde par dessus son lorgnon à monture d'or, campé bas sur son nez. Il y a devant lui des rapports, des lettres, des mémoires. Une Vierge polychrome est près de ces papiers. Le Pape semble en excellente santé.....

Ai-je le droit de rapporter en détail les paroles du Souverain Pontife?

Ne m'a-t-il pas dit: "La parole du Pape n'est pas faite pour les journaux?"

Cependant il convient que je témoigne de la sérénité du Saint-Père au sujet des événements dont la France s'inquiète. Il ne doute point de l'avenir. Il ne confond pas le pays avec les sectaires qui prétendent parler et agir en son nom. Puis-je ne pas rapporter avec quel accent de commisération il considère les hommes qui croient l'inquiéter et l'atteindre? Voici ses propres paroles: "Je les connais.... Je les plains.... Ils ne s'occupent que de l'heure qui sonne; ils ne songent qu'à leurs intérêts immédiats.... Ils ignorent tout de ce qui prépare le temps qui vient.... Ils n'ont donc pas d'enfants!"

Le Pape et les guérisons de Lourdes

Nous lisons dans le *Journal de la grotte de Lourdes*, sous la signature du docteur Boissarie:

Dans une audience que le Saint-Père voulait bien m'accorder le 7 juin dernier, Sa Sainteté m'exprimait le désir de recevoir, par l'intermédiaire du docteur Lapponi, son médecin, le récit des guérisons les plus importantes constatées pendant la durée de nos grands pèlerinages.

Trop heureux de me conformer aux désirs du Saint-Père, j'écrivais, dans les premiers jours d'octobre, au docteur Lapponi, en lui envoyant le résumé des guérisons qui nous paraissaient présenter le plus d'intérêt. Je le priais de vouloir bien les communiquer au Saint-Père et de me faire part des impressions qu'il aurait recueillies.

Le docteur Lapponi a bien voulu s'acquitter de la mission que je lui avais confiée, et il m'écrivit à la date du 22 octobre:

"Très cher docteur Boissarie,

"J'ai communiqué votre lettre et les faits extraordinaires de Lourdes au Saint-Père qui en a été très consolé. A son jugement, cependant, il serait bon que, pour les faits les plus remarquables la "Révérende Curie" institue un procès régulier, spécialement sur l'identité des personnes, sur les constatations des médecins et sur les dépositions des témoins qui ont vu les malades avant leur guérison.

"En terminant, le Saint-Père envoie de tout cœur au docteur Boissarie, et à ses collègues du bureau de Lourdes la bénédiction apostolique.

"Docteur LAPPONI.

"Rome, 22 octobre."

Aux retardataires

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement sont priés de ne pas négliger davantage de s'acquitter de ce devoir. L'abonnement est payable d'avance.

AVANTAGES AUX NOUVEAUX ABONNES

D'hui au 1er janvier prochain, nous acceptons, à une piastre (\$1.00), pour la première année, tous les abonnements nouveaux qu'on nous enverra.